



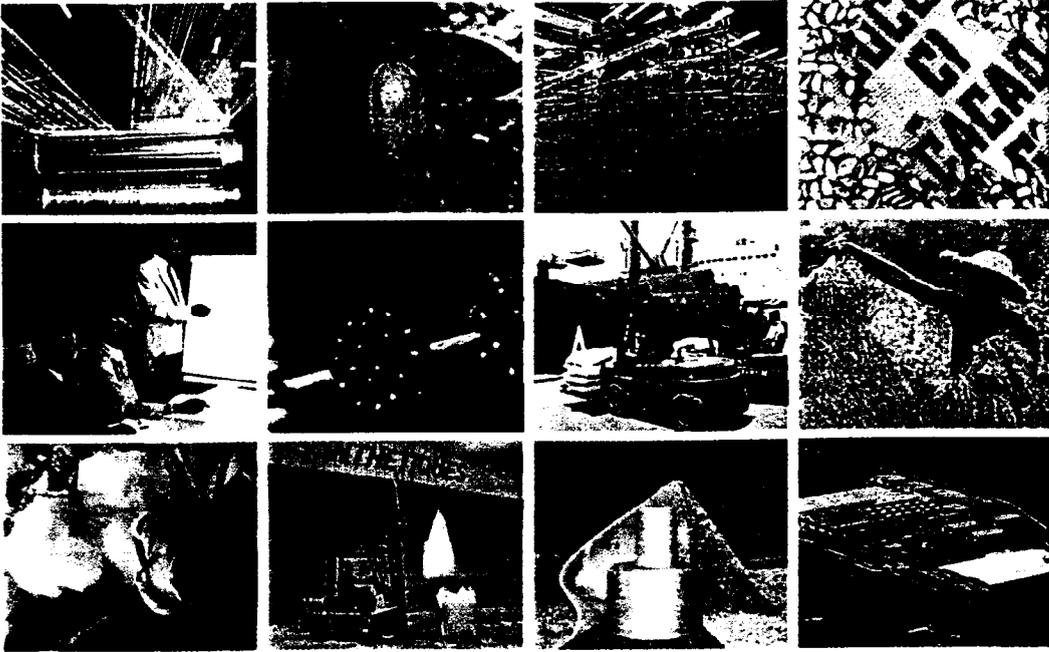
FILTISAC S.A.

VILLAGE MONUMENT



UNE EXP

Un label de qualité pour mieux tisser l'avenir : ISO 9000



Tous nos produits seront désormais frappés du label international de qualité ISO 9000. Cette certification est certes une merveilleuse réussite, mais en aucun cas une fin en soi. Nous ne relâcherons pas nos efforts et continuerons à nous améliorer. Cette victoire n'est qu'une étape supplémentaire sur le chemin de l'excellence. Nous comptons sur tous nos partenaires pour tisser l'avenir ensemble.



FILTISAC S.A.
Ensemble, Tissons l'Avenir

IPS Une Réalisation
Industrial Promotion Services

FILTISAC S.A. aujourd'hui

	Département	Localisation	Domaine d'Activité
Côte d'Ivoire	FILTISAC JUTE	Abidjan	Sacs en fibres naturelles
	FILTISAC SYNTHETIQUE	Abidjan	Sacs en fibres synthétiques
	FILTEX	Abidjan	Fils de haute qualité en jute
France	FILTISAC FRANCE	Villefranche-Sur-Saône	Conteneurs souples
Royaume Uni	FILTISAC U.K.	Leicester	Bureau de représentation

Administrateurs

AGA KHAN FUND FOR
ECONOMIC DEVELOPMENT (AKFED)

IPS (CÔTE D'IVOIRE) S.A.

AKA INVESTMENT TRUST

IPS S.A.

M. SIDI Madatali

Mme DOUCOURE Aïssata

M. MAMBET Niava Alexis

M. HASSAM Nizar

Représentés par

M. Anwar Poonawala

M. Nurali V. Bhaloo

M. Adjabali P. Kassam

M. Dominique d'Acremont

Commissaires aux Comptes

1. COMMISSAIRES AUX COMPTES & CONSEILS ASSOCIÉS (C.C.C.A.)

B.P. 1328
ABIDJAN 01
Côte d'Ivoire
Tél. 21 75 75

2. UNICONSEIL

B.P. 5552
ABIDJAN 01
Côte d'Ivoire
Tél. 21 85 42

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du lundi 28 juin 1999

- 1•** Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur sa gestion et sur les opérations de la société pendant l'exercice 1998 et du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 1998 ;
- 2•** Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions visées à l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867 ;
- 3•** Approbation de ces rapports, du bilan et des comptes. Exercice 1998 ;
- 4•** Quitus aux Administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 1998 ;
- 5•** Affectation des résultats de l'exercice 1998 ;
- 6•** Nomination des commissaires aux comptes suppléants ;
- 7•** Allocation des indemnités de fonction pour l'exercice 1998 ;
- 8•** Questions diverses.

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire sur l'activité de l'exercice clos au 31 décembre 1998

Mesdames, Messieurs

Nous vous avons réuni ce jour en Assemblée Générale ordinaire, pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes arrêtés au 31 Décembre 1998.

Il vous sera également donné lecture des rapports par le Commissaire aux comptes. Nous vous demandons, après avoir entendu ces rapports de statuer sur les résolutions dont le texte a été mis à votre disposition.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Environnement économique

Globalement, les campagnes agricoles (café, cacao, coton, sucre) ont été bonnes au niveau des volumes de production, mais depuis mi 1998, on a assisté à un effondrement spectaculaire des cours de ces matières premières dont l'effet pervers a eu un impact sur notre activité lors du dernier trimestre 1998.

Les deux principales cultures d'exportation ont baissé au cours de la campagne 1997/98 :

- 1.113.000 T réalisées en 1997/98 contre 1.160.000 T en 1996/97 pour le cacao ;
- 248.000 T réalisées en 1997/98 contre 325.000 T en 1996/97 pour le café.

L'irrégularité des pluies en 1998 va affecter la campagne en cours en terme de :

- qualité pour le cacao ;
- quantité pour le café (150 000 T attendues en 1999).

L'année a globalement été marquée par une certaine incertitude, voire inquiétude au niveau du secteur bancaire eu égard à l'important endettement contracté par les exportateurs de café/cacao.

C'est dans ce contexte que la filière café a été libéralisée. La libéralisation de la filière du cacao est prévue à compter de la campagne 1999/2000. Avec parallèlement la fin de la politique de stabilisation et de soutien sur les prix agricoles par la CAISTAB.

Activité de la Société

Département Jute

Nonobstant une bonne campagne café/cacao, les ventes en volume ont atteint 16,3 millions de sacs contre une prévision de 18,1 millions de sacs (-10%).

Ces ventes ont été perturbées par les difficultés financières que certains de nos clients ont connues, ce qui nous a amenés à plus de sélectivité. Par ailleurs, ce département a été l'un des premiers au monde à produire depuis le mois d'août 98 des sacs conformes aux nouvelles normes internationales en matière de conditionnement de produits alimentaires.

Département synthétiques

Une extension de capacité a été réalisée en cours d'exercice. La concurrence reste vive sur ce secteur mais nous disposons désormais d'une extrudeuse à la pointe de la technologie qui va nous permettre d'une part, de produire des bandelettes de haute ténacité et réduire ainsi nos coûts matières et d'autre part, améliorer la qualité de nos produits.

Département Filtext

Notre position de leadership sur le marché anglais s'est traduite par une forte progression de nos marges, de surcroît renforcée par l'effet conjugué d'une hausse des 2 devises de facturation (dollar et livre sterling).

Les investissements corporels de l'exercice ont été constitués essentiellement par l'augmentation de capacité du département synthétiques et la modernisation de certains matériels au sein des 3 départements afin de maintenir notre outil de production à un bon niveau de technologie. Nous avons également engagé des investissements en matériels informatiques et autres qui sont en cours d'exécution en vue de nous conformer aux exigences du passage à l'an 2000.

Dans l'ensemble notre société a enregistré une progression du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation de respectivement 1% et 24% par rapport à l'année dernière (exercice sur 12 mois).

Dans le contexte actuel de libéralisation du secteur café/cacao mais également de certaines filières comme le coton, et face à l'impact de la crise asiatique en matière de compétitivité pour l'économie ivoirienne, 1999 sera une année difficile. Mais nous allons redoubler d'effort pour améliorer nos prix de revient et diversifier nos marchés afin de maintenir des résultats satisfaisants.

Par ailleurs, dans le cadre de la cession des actifs de la CIDT (Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles), FILTISAC a pris une participation financière dans le rachat du bloc Nord Ouest, composé de 3 unités d'égrenage.

L'action FILTISAC, après avoir atteint un plus haut niveau à 36 980 FCFA, a baissé dans le sillage d'une grande majorité des valeurs cotées deux mois après la mise en place de la BRVM (Bourse Régionale des Valeurs Mobilières). FILTISAC se classait au onzième rang en terme de capitalisation boursière au 31 décembre 1998. Au 4 juin, pour un nominal de 2 500 FCFA, l'action cotait 20 000 FCFA.

Situation financière

Le bilan et les comptes que nous soumettons à votre approbation font apparaître un bénéfice net de 5.502.405.148 FCFA après dotations aux amortissements de 1 032 048 339 FCFA et prélèvements des impôts sur le BIC de 904 952 880 FCFA.

Affectation des résultats

Au vu des résultats obtenus sur la durée de l'exercice (12 mois), le Conseil d'Administration propose de distribuer pour cet exercice un dividende brut de 1.088,07 FCFA par action, ce qui représente un dividende net de 937,50 FCFA après déduction de l'IRVM au taux de 13,84 %.

Si vous approuvez cette affectation, il vous sera distribué un dividende avant impôt IRVM de 1.088,07 FCFA par action (soit 43,52 % du nominal) qui sera mis en paiement dès le 19 juillet 1999 auprès de la BICICI.

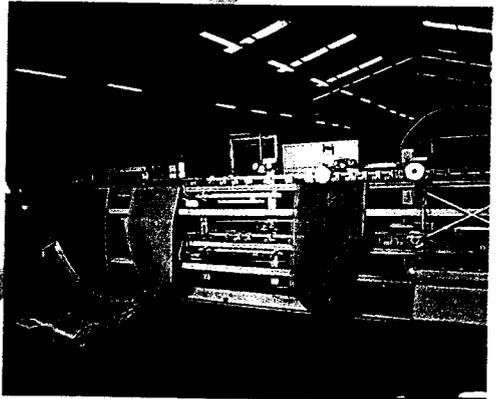
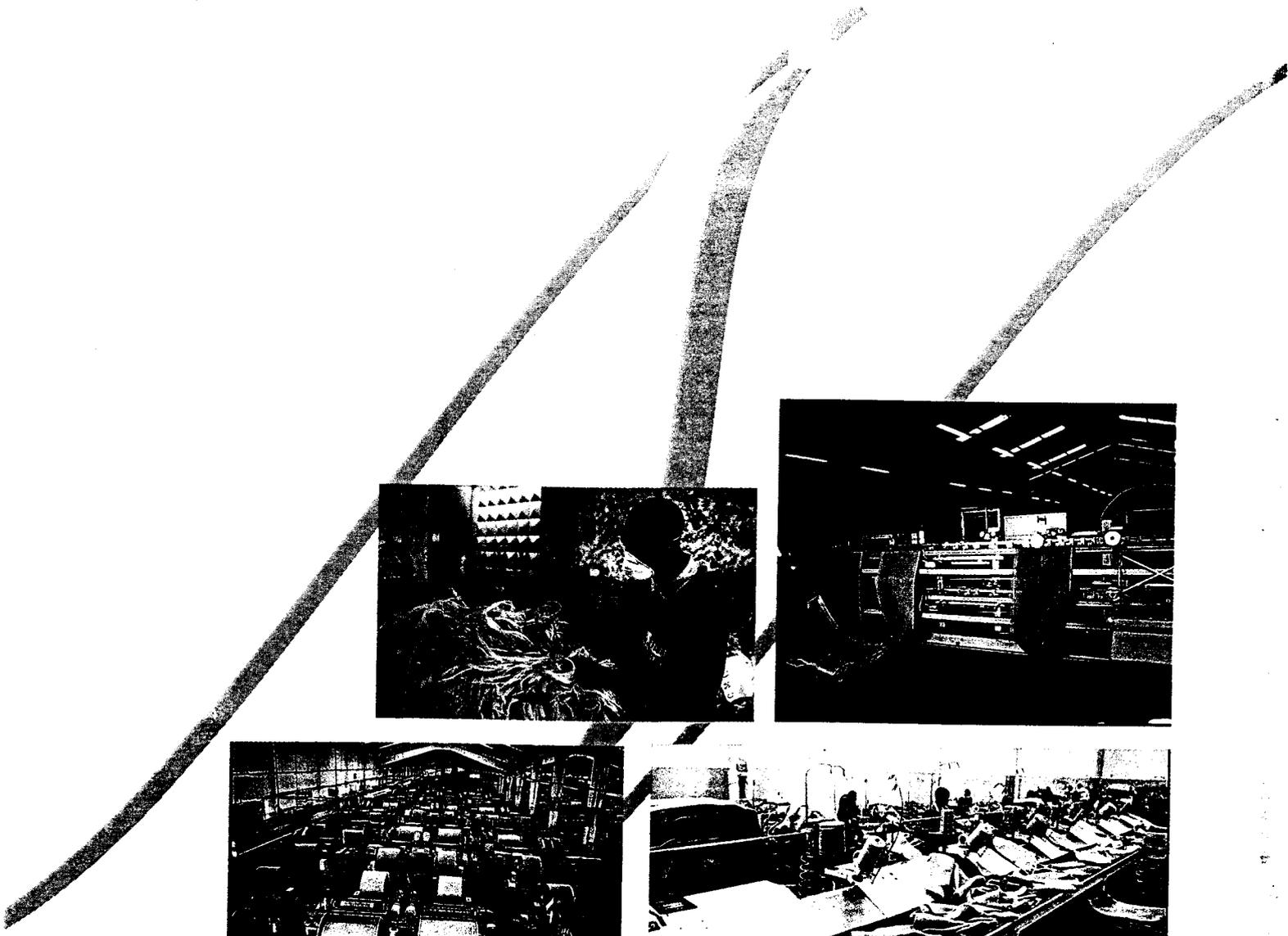
Par ailleurs, pour se conformer à la prochaine obligation de nommer deux co-commissaires aux comptes nous soumettons à votre approbation la nomination de Monsieur N'DABIAN KROAH BILE Bernard suppléant du cabinet CCA et Monsieur KOFFI Bonaventure Kouakou suppléant du Cabinet UNICONSEIL.

En guise de conclusion permettez-moi d'adresser en votre nom et en notre nom nos vifs remerciements à l'ensemble du personnel pour le travail accompli et le comportement exemplaire qui nous ont permis de maintenir des résultats satisfaisants dans un environnement de plus en plus concurrentiel.

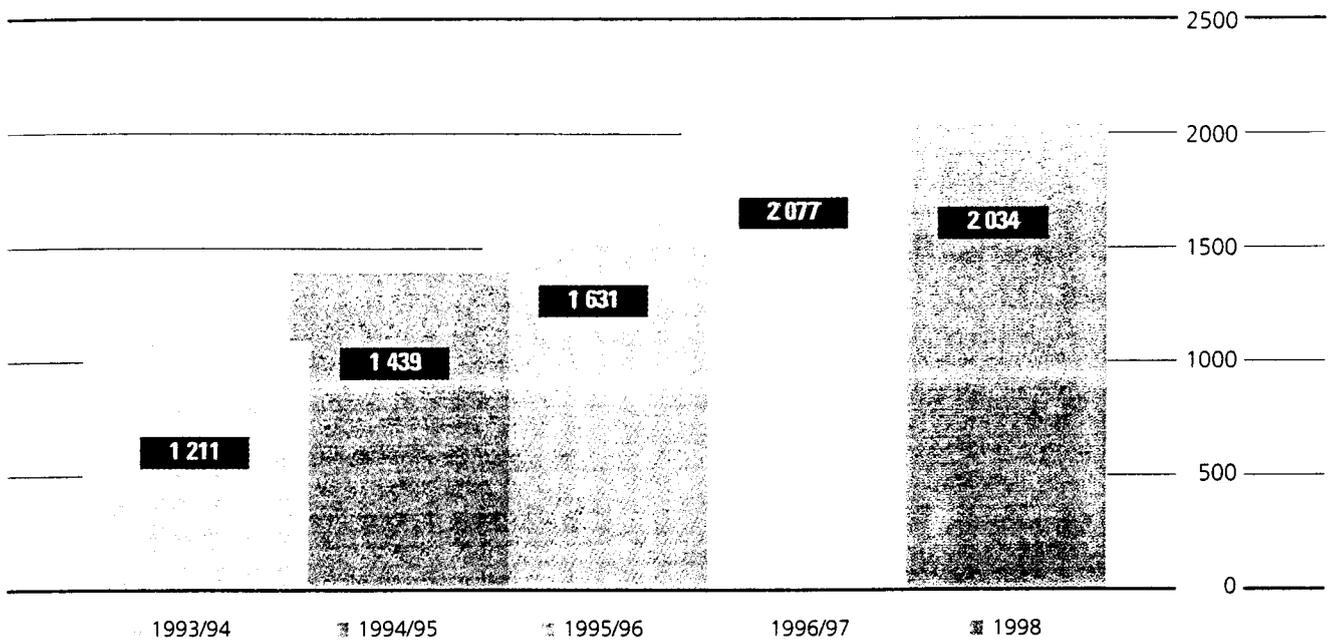
Je vous remercie.

Affectation des résultats	(FCFA)
<i>Bénéfice net de l'exercice</i>	5 502 405 148
<i>Report à nouveau exercices antérieurs</i>	12 687 418 932
<i>Dividendes bruts (43,52%)</i>	-1 438 676 710
Report à nouveau	16 751 147 370

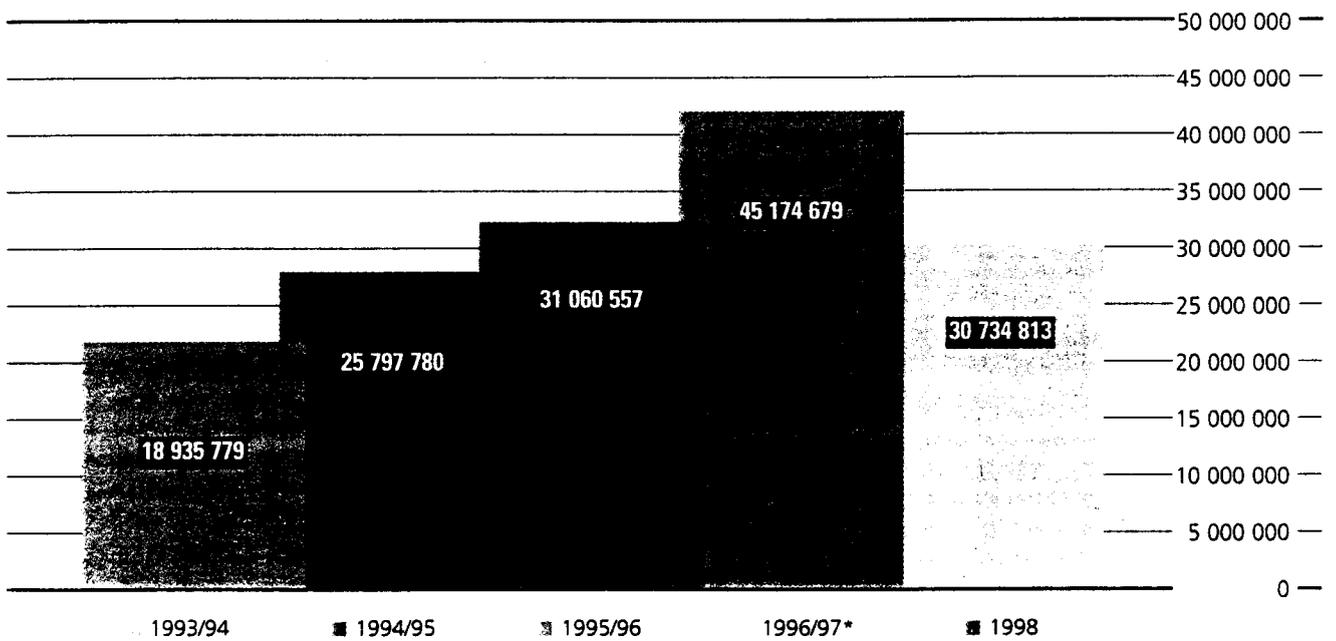
fibre



Evolution des effectifs (nombre d'employés)



Evolution du chiffre d'affaires (en milliers FCFA)



* L'exercice 1996-97 a porté sur 15 mois

Rapport des Commissaires aux Comptes à Mesdames et Messieurs les actionnaires sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1998

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, au titre de l'exercice 1998, de la mission que nous a confiée votre Assemblée Générale Ordinaire du 26 mars 1997.

Le Bilan et ses annexes, en présentation du Plan Comptable SYSCOA, nous ont été communiqués en temps opportun. Nous les avons vérifiés selon les normes professionnelles généralement admises, et nous avons procédé à tous sondages et vérifications jugés utiles en la circonstance.

Dans le cadre de notre mission nous avons en outre procédé :

- 1• A la comparaison par chapitres, en milliers de F.CFA, des Bilans arrêtés aux 31 décembre 1997 et 31 décembre 1998, dont la présentation est au demeurant conforme aux nouvelles prescriptions du Plan Comptable SYSCOA applicables aux sociétés de la zone UEMOA.
- 2• A une analyse :
 - des variations de l'Actif
 - des variations du Passif
 - du Fonds de Roulement
 - des Engagements Hors Bilan
 - du Compte des Résultats Nets.

Nous avons eu connaissance du rapport de votre Conseil d'Administration dont les indications chiffrées n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

Pour l'exercice, votre société a exercé son activité sur une période normale de douze (12) mois contrairement à l'exercice précédent d'une durée exceptionnelle de quinze (15) mois, en application de l'ordonnance N° 97-478 du 4 septembre 1997 agréant les nouvelles dispositions en matière de clôture d'exercice des sociétés de la zone UEMOA, fixée au 31 décembre de chaque année.

Votre Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 1997 avait en conséquence approuvé la modification des statuts en conformité avec l'ordonnance précitée.

Cependant, vous aurez à convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour approuver les comptes arrêtés au 31 décembre 1998 ainsi qu'une Assemblée Générale Extraordinaire afin de compléter la mise en harmonie des statuts de votre société selon l'acte unique de l'OHADA.

En définitive, Mesdames, Messieurs, il nous est apparu que le Bilan et le Compte des Résultats Nets, qui ont été soumis à notre examen, traduisent de façon sincère et régulière les opérations de la société au 31 décembre 1998, ainsi que les résultats de l'exercice écoulé.

Les Commissaires aux Comptes

C.C.C.A.
Ch. MARMIGNON

UNICONSEIL
TIEMELE YAO DJUE

Comparaison des Bilans
(en milliers de francs CFA)

Actif	1996		1995/1997	
Charges immobilières et frais d'établis				
Immobilisations incorporelles	25 482		785	
- moins amortissements	-249	25 233		785
Immobilisations corporelles	16 228 979		15 071 822	
- moins amortissements	-9 463 063	6 765 916	-9 219 860	5 851 962
Immobilisations financières		4 507 346		2 331 852
Stocks		8 614 809		8 371 544
Crédit clientèle		9 114 622		12 867 797
Autres créances		5 203 459		2 463 742
Trésorerie-actif		639 076		1 834 114
		34 870 461		33 721 796

Passif	1996		1995/1997	
Capital		3 305 562		3 305 562
Primes, Réserves et Report à Nouveau		14 080 033		10 521 705
Résultat de l'exercice		5 502 405		5 287 798
Prov. Financière pour risques et ch.		5 395 777		4 599 001
Dettes Financières à L.M. terme				
Crédits fournisseurs		3 812 410		5 873 491
Dettes à court terme		1 740 908		3 751 478
Trésorerie-passif		1 033 366		382 761
		34 870 461		33 721 796

Comparaison des Comptes de Production et de Resultats
(en milliers de francs CFA)

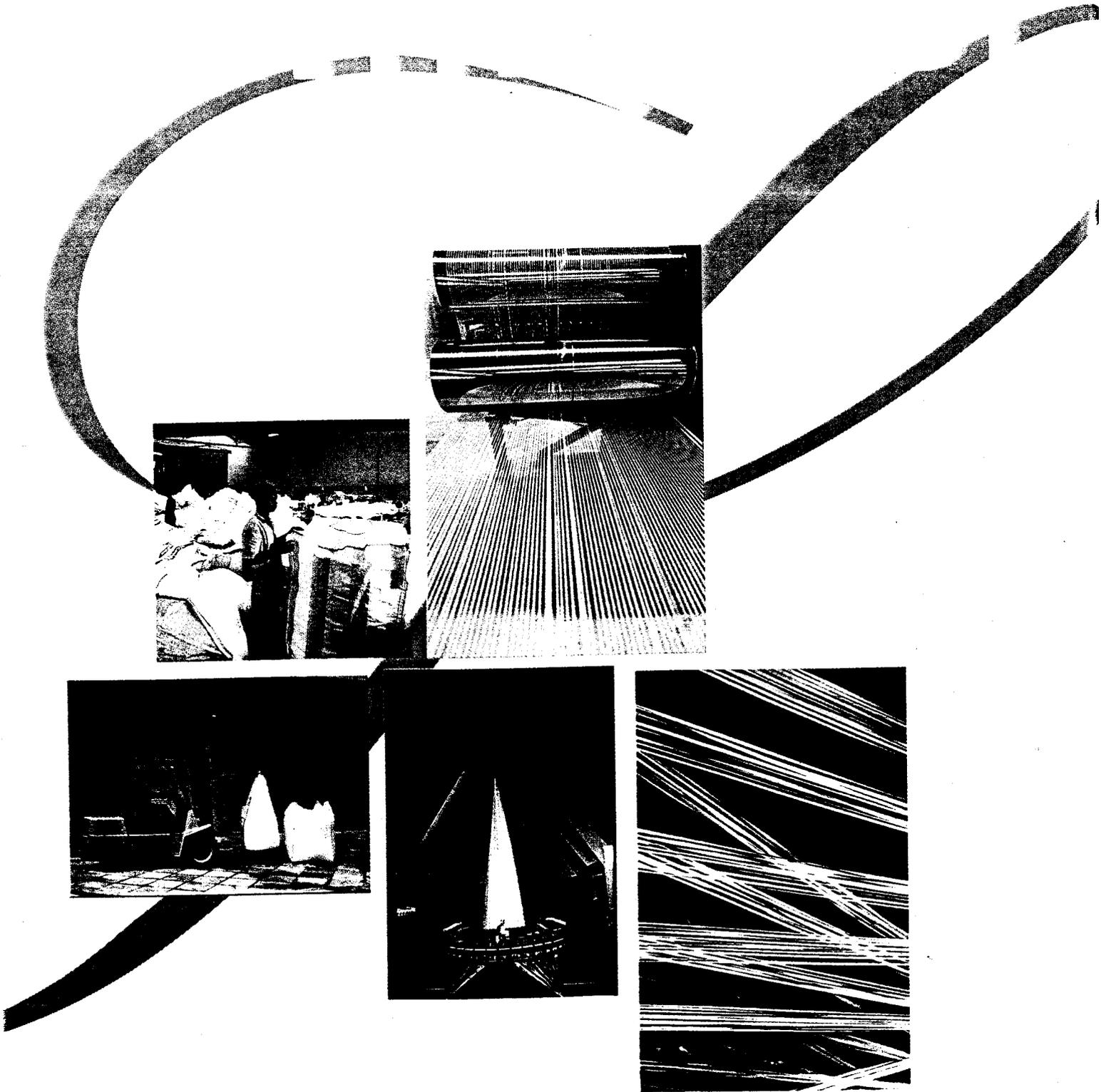
Recettes	1998	1996/ 1997
Marchandises	3 999 085	8 950 723
Production	27 191 591	33 911 895
Prest. de services		100 905
Product. et immob. récup. prod. ch.		246 164
Produits accessoires	48 034	
Subventions		373 347
Autres produits	1 696 179	1 243 378
Reprise provisions et amortissements	901 097	
	33 835 986	44 826 412

Dépenses		
Achats et frais sur achats consommés	10 951 594	19 977 325
Fournitures extérieures	2 727 686	3 312 412
Transports	1 859 638	1 133 363
Services extérieurs	3 433 123	3 590 361
Impôts et taxes	268 308	335 150
Autres Charges	1 398 493	397 613
Charges de personnel	4 180 306	4 850 641
Dotation aux amortissements et provisions	1 146 422	3 895 626
	25 965 570	37 492 491

Résultats d'exploitation	7 870 416	7 333 921
Résultat Financier	- 1 510 902	-73 102
Résultats H.A.O.		- 1 125 390
Plus (Moins) - Values de cession	47 844	227 915
Impôts sur les résultats	-904 953	- 1 075 546

Résultats net à affecter	5 502 405	5 287 798
---------------------------------	------------------	------------------

fibre



Texte des Résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire sur l'exercice 1998

Première résolution :

Approbation des comptes et du bilan, quitus

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société pendant l'exercice 1998, clos le 31 décembre 1998, et du rapport du Commissaire aux Comptes sur cet exercice, l'Assemblée Générale des actionnaires approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, l'Assemblée donne aux administrateurs en fonction jusqu'à la date de clôture de l'exercice 1998 quitus et décharge de leur gestion.

Deuxième résolution :

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, approuve ces conventions.

Troisième résolution :

Affectation des résultats de l'exercice

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice 1998 qui se solde par un bénéfice net de : **5 502 405 148 FCFA**

L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au Conseil d'Administration pour décider de la date de distribution des dividendes.

	FCFA
Bénéfice net de l'exercice	5 502 405 148
Réserve légale	0
Dividendes bruts (43,52%)	-1 438 676 710
Report à nouveau exercices antérieurs	12 687 418 932
REPORT A NOUVEAU	16 751 147 370

La répartition des fonds propres après cette affectation sera la suivante :

	FCFA
Capital	3 305 562 500
Réserve légale (10% maximum)	330 556 250
Réserve de réévaluation	688 894 272
Autres réserves	373 163 362
Report à nouveau	16 751 147 370
FONDS PROPRES	21 449 323 754

Quatrième résolution :

***Nomination des Commissaire aux Comptes
suppléants***

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur N'DABIAN KROAH BILE Bernard et Monsieur KOFFI Bonaventure Kouakou en qualité de Commissaires aux Comptes suppléants pour la durée restant à courir des mandats des Commissaires aux Comptes titulaires CCCA et UNICONSEIL.

Cinquième résolution :

Indemnités de fonction

L'Assemblée Générale des actionnaires fixe à 8.000.000 FCFA (HUIT MILLIONS DE FRANCS CFA) le montant des indemnités de fonction à allouer au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 1998. Elle confie au Conseil le soin d'en faire la répartition entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

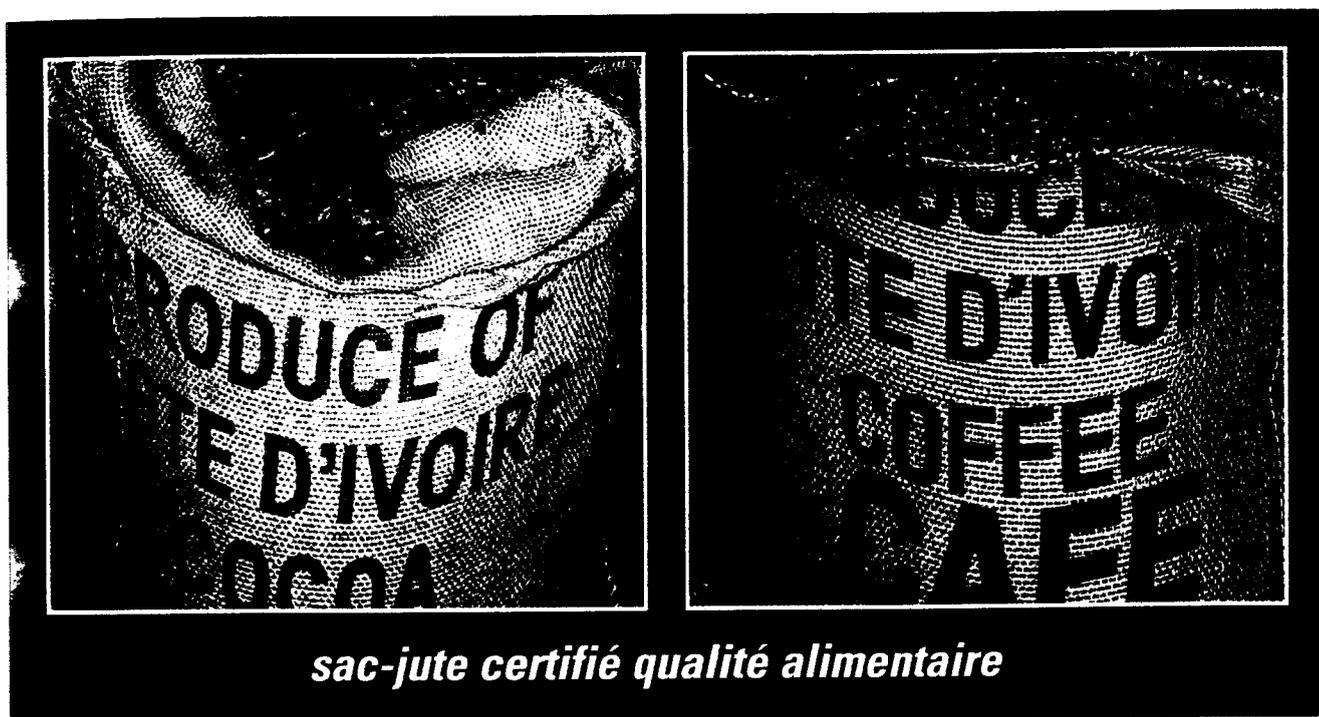
Sixième résolution :

Formalités de publicité

L'Assemblée Générale, décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal constatant ces délibérations, à l'effet d'accomplir, le cas échéant, toutes formalités légales de publicité.

Rien de plus **banal** qu'un **sac de jute** ?
Et pourtant, ce **simple sac**
est le produit
d'une **haute technologie**.

Nous le savons
parce que fabriquer des sacs,
c'est notre **métier**.



La qualité d'un sac doit répondre aux exigences du marché :

- Etre ensimé à l'huile végétale ;
- Résister aux contraintes mécaniques ;
- Protéger et bien contenir le produit.

FILTISAC sait le faire !!



FILTISAC S.A.

Ensemble, Tissons l'Avenir



FIDELIS SAS S.A.

Ensemble pour l'Avenir

Société Anonyme au capital de 8.805.562.500 FCFA

Siège Social : Km 8, Route d'Adzopé, Côte d'Ivoire

07 B.P. 8962 Abidjan 01 - R.C. N° 4412 Abidjan

Tél. : (225) 37 12 60 - 37 16 69 - 37 18 02

Fax : (225) 37 09 67 - 37 52 84 - 37 51 91

AN'S D'EMER